

# CONFESSION DE FOI

## UNION DES EGLISES EVANGELIQUES DE REVEIL DE FRANCE

### INTRODUCTION

L'Union des Eglises Evangéliques de Réveil de France se rattache à la grande famille Evangélique des Eglises issues de la réforme.

L' U.E.E.R..F. est membre de la Fédération Protestante de FRANCE.

### NOUS CROYONS QUE :

#### 1 – LA BIBLE

La Bible est la Parole inspirée de DIEU, elle est l'autorité suprême en matière de foi et de règle de vie.

Le Saint-Esprit a présidé à l'origine et à la formation des écrits qui la composent.

*(2 Timothée 3 : 15-17 ; 2 Pierre 1 : 19-21 ; Daniel 10 : 21 ; Jean 17 : 17 ; Jean 5 : 39.)*

#### 2 – DIEU

Nous affirmons notre foi au DIEU Unique et Vivant, Eternel et Créateur, initiateur de toutes choses. Nous l'adorons Lui seul, Lui qui se révèle comme Père, Fils et Saint-Esprit.

Nous croyons que DIEU s'est fait connaître dans l'histoire du Peuple d'Israël en premier, puis de manière définitive en son Fils JESUS-CHRIST le Messie annoncé par les prophètes. *(Jean 4 : 24 ; 1 Pierre 4 : 19 ; Josué 2 : 11 ; Hébreux 1 : 1-3 ; Genèse 1 : 1-2 ; Romains 1 : 20).*

#### 3 – JESUS-CHRIST

Nous croyons que JESUS-CHRIST est le Fils Unique, engendré du Père et de nature Divine. Il a été fait homme ayant été conçu du Saint-Esprit Il est né de la vierge Marie.

Seul homme à n'avoir jamais péché, il a été crucifié. Il est mort pour expier le péché du monde.

Le troisième jour Il est ressuscité des morts. Sa résurrection est le fondement de la Foi chrétienne *(Jean 1 : 36 ; 3 : 36 ; Jean 8 : 58 ; 10 : 30 ; Actes 4 : 12 ; Hébreux 1 : 2 ; Luc 1 : 34-35 ; Hébreux 4 : 15 ; Es. 53 : 5 ; Col. 1 : 19-20 ; 1 Pierre 2 : 24 - 3 : 18 ; 1 Corinthiens 15 : 3 - 4 – Luc 22 : 69 ; Ph. 2 : 16)*

#### 4 – LE SAINT – ESPRIT

Le Saint-Esprit est l'expression de la nature divine. Il possède les caractères, fonctions et nature que seule une personne manifeste. C'est par Lui que le Père et le Fils se révèlent à l'homme. Le Saint-Esprit rend accessible le pardon et le salut de DIEU. Il convainc de péché, de justice et de jugement. Il révèle la Sainteté de DIEU ; Il révèle JESUS-CHRIST comme Unique Sauveur et Seigneur. *(Gen.1 : 2 Jean 20 : 19 ; Jean 16 : 8-9 ; Eph. 4 : 4 ; Actes 10 : 44 ; Actes 19 : 6 ; Jean 3 : 1-6.*

## **5 – LE PECHE ET LA CHUTE DE L’HOMME**

Nous croyons que DIEU a créé l’homme à son Image, libre, saint, innocent, pour vivre en communion avec Lui. Par sa désobéissance, l’homme s’est séparé de DIEU et par sa chute a entraîné l’humanité dans le péché et dans la mort. (*Gen.1 :26-31 ; Gen. 3 ; Romains 3 : 3, 4 – 23 ; Romains 5 : 12 ; 2 Thess.1 : 8-10 ; Apoc.3 : 20 ; 20 : 15.*)

## **6 – LE SALUT ET LA VIE ETERNELLE**

Nous croyons que le salut et la vie éternelle ne peuvent être obtenus que par la repentance et par la foi en l’œuvre rédemptrice accomplie par JESUS-CHRIST.

Justifié par la foi, l’homme vit désormais dans une relation restaurée avec le Père. Il est né à une vie nouvelle et éternelle et entre dans le royaume de DIEU. Commence alors pour lui une vie de sainteté et d’obéissance. (*Jean 1 : 12,13 Jean 3 : 16 ; Luc 13 : 1-5 ; 2 Corinth.5 : 17 ; Eph.2 : 8-10 ; Rom.5 : 1 – 11*)

## **7 – L’EGLISE CORPS DE CHRIST**

L’Eglise est l’expression visible du CORPS MYSTIQUE DU CHRIST sur la terre, formé de tous les croyants nés de nouveau et soumis au Saint-Esprit, sans distinction de dénomination. (*1 Cor.12 : 12,27 ; Matt.16 : 16 ; 1 Tim.3 : 14 ; Tite 2 : 14 ; 1 Pierre 2 : 9-10 ; Eph.1 : 22-23*)

## **8 – L’EGLISE LOCALE**

L’Eglise locale est la représentation visible de l’Eglise Universelle Corps de CHRIST dont Il est la tête. Celle-ci ne peut vivre dans l’isolement, des liens fraternels l’unissent aux autres églises dans la solidarité. L’église locale est constituée de croyants, baptisés sur profession de leur foi. (*1 Cor.12 : 27 ; Eph. 1 : 22-23 ; Actes 2 : 38, 41, 47 ; Rom. 16 : 1*)

## **9 – LE BAPTEME D’EAU**

Nous croyons comme l’enseigne l’écriture, que le croyant est appelé à confesser publiquement sa foi au travers du baptême par immersion. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. (*Matt.28 : 19 ; Actes 2 : 38-41 ; 1 Pierre 3 : 21 ; Rom.6 : 3, 5 ; Actes 8 : 38,39 ; Actes 16 : 31-33 ; Actes 8 : 36-39 ; Gal.3 : 26-27 ; Col.2 : 12*)

## **10 – LE BAPTEME DU SAINT - ESPRIT ET LES DONNS SPIRITUELS**

Nous croyons au Baptême du Saint-Esprit comme revêtement de puissance pour tous les croyants. Cette expérience, distincte de la nouvelle naissance, s’accompagne des dons et des signes en vue du témoignage et de l’édification de l’Eglise. (*Actes 1 : 6 ; 11 : 15 ; Actes 12 : 1 ; Actes 14 : 9 ; Actes 2 : 17-33 ; Actes 19 : 6 ; Hébr. 2 : 4*)

## **11 – LES MINISTERES**

Nous croyons aux différents ministères que le Saint-Esprit suscite et que le CHRIST donne à l’Eglise (*Eph.4 : 11-12 ; 1 Cor.12 : 28*)

Il est du devoir de l’église de prier pour que DIEU envoie des ouvriers dans sa moisson (*Matt.9 : 37-38*)

Les ministères dans l’église locale doivent discerner, encourager les vocations et favoriser leur formation (*Matt.9 : 37 ; Luc 10 : 2 ; Rom. 12 : 7 ; Actes 13 : 1-4 ; 1 Tim.3 : 1-6 ; Actes 20 : 17-28*)

## **12 – LA SAINTE CENE**

Nous croyons que le Seigneur invite ses disciples au partage du pain et du vin (Sainte Cène) en mémoire de son sacrifice. C'est le signe de la communion aux souffrances du Seigneur annonçant sa mort jusqu'à son retour. C'est aussi la communion spirituelle des croyants formant un seul corps unis à CHRIST. (*Matt.26 :17-25 ; Marc 14 : 12-15 ; Luc 22 : 7-18, 21-30 ; Jean 13 : 1-30 ; 1 Cor.11 : 20, 23-29 ; 1 Cor.10 : 16-17*)

## **13 – LE RETOUR DE JESUS-CHRIST**

Nous croyons que le Seigneur JESUS-CHRIST reviendra de la même manière qu'Il est monté au ciel. Les morts en CHRIST ressusciteront premièrement ; les croyants restés vivants seront tous ensemble enlevés avec eux à la rencontre du Seigneur dans les airs. Puis Il viendra pour régner sur la terre pendant mille ans (Millénium) (*1 Thes.4 : 16 ; Daniel 7 : 13-14 ; Actes 1 : 11 ; Matt.24 : 30-31 ; Apoc.1 : 7-8 ; 1 Cor.15-23*)

## **14 – LA RESURRECTION DES MORTS**

Tous les morts ressusciteront. Les uns pour la Vie Eternelle, les autres pour le jugement. (*Actes 24 : 15 ; Matt.25 : 31-46 ; Rom.2 : 5, 14 : 12 ; 2 Cor 5 : 10 ; 1 Thess 4 : 16*)

Possibilité de déchoir de la grâce.

CHRIST a promis de nous préserver de toute chute, mais il nous appartient de Lui rester fidèle. Celui qui persévèrera jusqu'à la fin sera sauvé (*Math. 10 : 22 ; 2 Tim.2 : 12 ; Jacques 1 : 25 ; Jude 24 ; Jean 16 : 28*)

## **15 – LES NOUVEAUX CIEUX ET LA NOUVELLE TERRE**

L'univers présent après le Millénium sera remplacé par « les nouveaux Cieux et la nouvelle Terre » où la justice habitera. DIEU sera tout en tous (*2 Pierre 3 : 13 ; Apoc. 1 : 7-8*)

## **16 – LA GUERISON DIVINE**

Nous croyons à la guérison Divine. Cette grâce nous a été acquise par l'œuvre de CHRIST à la Croix.

La guérison Divine n'est pas systématique, elle est liée à la Souveraineté de DIEU

(*Ps 103 : 3 ; Esaïe 53 : 4-5 ; Math. 8 :17 ; Jacques 5 : 14-16 ; 1 Pierre 2 : 24*)

La Bible mentionne plusieurs moyens de grâce liés à l'obtention de la guérison Divine accompagnant la prière, entre autres : l'imposition des mains et l'onction d'huile.

## **17 – LA DELIVRANCE**

Nous croyons à la libération par la puissance du CHRIST, de toutes les oppressions dont souffre l'âme humaine et de tous les liens quels qu'en soient les origines, dans la mesure où la personne qui en est l'objet, la demande avec foi et coopère à sa libération.

Nous croyons que JESUS-CHRIST a donné à son Eglise l'autorité sur toute la puissance des ténèbres. C'est dans l'Eglise que s'exerce le ministère de délivrance conforme à l'écriture (*Jean 8 : 36 ; Marc 16 : 16 ; 18, 20 ; Luc 2 : 19 ; Matt.16 : 19 ; Jean 20 : 23*)

# SUJETS ANNEXES

## 18 – CONCERNANT MARIE

Nous croyons que Marie, choisie par DIEU, a conçu du Saint-Esprit JESUS notre Sauveur, seul médiateur entre DIEU et les hommes. Marie reste donc pour nous l'exemple parfait de la femme soumise à DIEU. Les écritures ne nous autorisent en aucune manière, ni de la prier, ni de la vénérer.

## 19 – CONCERNANT ISRAËL

- L'Eglise est issue d'Israël sur le plan spirituel. En s'éloignant de sa racine, elle s'expose à l'égarement.
- Toutes les promesses adressées à ce peuple au travers des prophètes sont reconnues pour vraies et inaliénables.
- L'existence de l'Etat d'Israël constitue une étape eschatologique fondamentale dans le plan universel de la rédemption.
- L'Eglise de JESUS-CHRIST considère l'humanité de son Sauveur et Seigneur dans la dimension juive. Ce fait l'amène au respect de ce peuple, de son identité propre et de ses traditions.
- Cette profonde solidarité à l'égard d'Israël n'altère en rien une foi centrée sur l'œuvre de la Croix, sur la responsabilité de l'Eglise d'annoncer l'évangile aux juifs.
- L'Eglise s'attend à voir se réaliser le plein accomplissement des prophéties annonçant le salut d'Israël, son rétablissement messianique, le règne de JESUS-CHRIST à Jérusalem.
- C'est pourquoi aucune tendance à l'antisémitisme ne sera tolérée dans nos églises.